

**Évaluation de l'efficacité et des
avantages des programmes
articulés dans les Maritimes**

Octobre 2010

Vous pouvez obtenir des exemplaires additionnels du présent rapport en vous adressant à la :

[Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes](#)

82, rue Westmorland

Case postale 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Canada

Téléphone : 506-453-2844

Pour en savoir davantage sur la CESPМ et ses activités, veuillez visiter le site Web de l'organisme à l'adresse suivante : www.cespm.ca.

ISBN : 978-0-919471-79-5

Nous remercions les universités et les établissements partenaires qui ont participé à cette évaluation de l'efficacité et des avantages des programmes articulés.

Le comité consultatif de l'Association des universités de l'Atlantique et de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces Maritimes (CESPM) sur les affaires universitaires et le personnel de la CESPМ ont préparé le rapport.

Les membres du Comité (Juin 2010) :

| | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| Dr. Lise Dubois | Université de Moncton |
| Dr. Rosemary Herbert (présidente) | University of Prince Edward Island |
| Dr. Stephen McClatchie | Mount Allison University |
| Dr. Alan Shaver | Dalhousie University |
| Dr. Kevin Vessey | Saint Mary's University |

Membres du personnel de la CESPМ :

Dr. Lisa O'Connell (analyse, entrevue, et rédaction)
Mme Nicole Reynolds (mise en forme et mise en page)
Mme Catherine Stewart (questionnaire d'évaluation)

Directrice générale : Mme Mireille Duguay

Table des matières

| | |
|--|----|
| RÉSUMÉ..... | 5 |
| 1. INTRODUCTION | 7 |
| 2. PROGRAMMES ARTICULÉS DANS LES MARITIMES..... | 9 |
| 2.1. Définition..... | 9 |
| 2.2. Lignes directrices relatives aux programmes articulés | 10 |
| <i>Contenu du programme.....</i> | 11 |
| <i>Mécanisme de coordination entre les établissements.....</i> | 11 |
| <i>Liens avec le marché du travail.....</i> | 11 |
| <i>Évaluation du programme</i> | 11 |
| 2.3. Programmes articulés approuvés dans les Maritimes | 12 |
| 3. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ ET DES AVANTAGES DES PROGRAMMES ARTICULÉS..... | 13 |
| 3.1. Le processus d'évaluation | 13 |
| 3.2. Inscriptions aux programmes articulés | 14 |
| 3.3. Grades conférés dans les programmes articulés | 15 |
| 3.4. Réussite des étudiants..... | 16 |
| <i>Taux de persévérance et de diplomation.....</i> | 16 |
| <i>Domaine d'études.....</i> | 17 |
| <i>Structure des programmes.....</i> | 18 |
| <i>Proximité géographique des établissements.....</i> | 19 |
| <i>Coordination entre les établissements</i> | 19 |
| 3.5. Résultats des diplômés..... | 20 |
| 3.6. Examen plus approfondi de la coordination entre les établissements | 20 |
| <i>Satisfaction des étudiants et résultats des diplômés</i> | 21 |
| <i>L'encadrement des étudiants.....</i> | 21 |
| <i>Examen des programmes</i> | 22 |
| 3.7. Avantages des programmes articulés | 23 |
| <i>Comparativement aux programmes menant à un diplôme collégial.....</i> | 23 |
| <i>Comparativement aux programmes traditionnels de baccalauréat</i> | 23 |
| <i>Comparativement aux ententes de transfert en bloc de crédits.....</i> | 24 |
| <i>Possibilités accrues pour les diplômés des collèges</i> | 24 |
| 4. CONCLUSIONS ET RÉPERCUSSIONS..... | 25 |
| 4.1. Constatations..... | 25 |
| 4.2. Lacunes et aspects à étudier plus à fond..... | 26 |
| <i>Enquêtes de suivi auprès des diplômés.....</i> | 26 |
| <i>Évaluations exhaustives des programmes</i> | 27 |
| <i>Efficacité d'autres types d'ententes de transfert de crédits.....</i> | 27 |
| 4.3. Répercussions..... | 27 |
| ANNEXES | |
| A. Liste des programmes articulés approuvés dans les universités des Maritimes | 29 |
| B. Questionnaire d'évaluation des programmes articulés | 31 |

Résumé

Les programmes articulés sont définis comme des programmes qui ne pourraient être ni dispensés ni offerts par les universités si ce n'était de la participation (et du contenu) de l'établissement partenaire qui ne confère pas normalement de grades universitaires (comme les collèges, les hôpitaux et les fournisseurs privés). La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) a joué un rôle clé dans la définition et l'approbation des programmes articulés. Lorsque les premiers programmes ont été approuvés en 1996 et 1997, la Commission a convenu d'examiner l'efficacité et les avantages de cette nouvelle structure de programmes une fois qu'un nombre suffisant de programmes serait en place.

L'examen a porté sur 20 programmes articulés offerts par quatre universités (la St. Thomas University, l'Université de Moncton, la University of New Brunswick et la University of Prince Edward Island) en partenariat avec des collèges communautaires et des hôpitaux. L'efficacité et les avantages des programmes articulés ont été évalués du point de vue des étudiants. La question fondamentale à laquelle cette évaluation cherchait à répondre était de savoir si les étudiants sont bien servis par la structure des programmes articulés.

Principales constatations

- En général, les programmes articulés offerts dans les Maritimes sont fructueux du point de vue des étudiants, pourvu qu'il existe de bons mécanismes pour assurer l'intégration des programmes et une transition harmonieuse entre les établissements.
- Les facteurs associés à des taux élevés de persévérance, de diplomation et de satisfaction chez les étudiants sont les suivants :
 - **Domaine d'études :** Les programmes qui sont étroitement liés au marché du travail, comme les programmes ayant trait à la santé, ont un taux de persévérance élevé.
 - **Structure des programmes :** Les programmes ayant une structure simple, où l'étudiant complète un volet du programme dans un établissement avant d'être transféré à l'autre établissement, sont moins compliqués sur le plan logistique pour les étudiants.
 - **Proximité géographique :** Les programmes qui sont offerts par deux établissements rapprochés géographiquement ont un taux de persévérance élevé.
 - **Coordination entre les établissements :** La coordination continue entre les établissements joue un rôle important dans le succès des programmes et la satisfaction des étudiants. Les programmes qui sont offerts de façon harmonieuse et intégrée du début à la fin, grâce à des mécanismes destinés à faciliter la transition entre les établissements, ont un taux de persévérance élevé.
- Les programmes articulés offrent aux diplômés des collèges la possibilité d'obtenir un grade universitaire sous forme d'un programme cohérent et intégré. Ces programmes ont été élaborés dans le cadre d'une collaboration entre deux partenaires ou plus en tenant compte de leurs programmes d'études respectifs.
- Le manque de données sur les résultats et la satisfaction des diplômés ne nous permet pas de déterminer si les programmes articulés offrent aux diplômés, dans un délai plus raisonnable, un accès à des emplois ou à des salaires intéressants, tout en s'assurant qu'ils ont en fait acquis la formation postsecondaire générale et les compétences particulières à la profession.
- Les constatations de cette étude renforcent l'importance des lignes directrices actuelles de la CESPM pour l'élaboration et la prestation de nouveaux programmes articulés :
 - L'établissement devrait avoir en place un mécanisme de coordination entre les établissements. Ce mécanisme est essentiel pour assurer la cohérence du programme et la transition harmonieuse des étudiants entre les établissements.
 - Le processus d'évaluation des programmes devrait être intégré et exhaustif, évaluant tous les volets du programme, y compris ceux offerts par les établissements partenaires.
 - Le suivi des étudiants devrait être assuré afin d'évaluer les liens avec le marché du travail et la pertinence du contenu des programmes.

1. Introduction

Du milieu à la fin des années 1990, les gouvernements provinciaux des Maritimes ont fortement appuyé un accroissement de la nature appliquée de l'enseignement postsecondaire. Ils ont également indiqué leur appui pour une plus grande articulation des programmes entre les établissements d'enseignement postsecondaire et, en particulier, entre les collèges communautaires et les universités. De tels programmes avaient pour but, d'un point de vue stratégique, d'offrir aux diplômés, dans un délai plus raisonnable, un accès à des emplois ou à des salaires intéressants, puis à s'assurer qu'ils ont en fait acquis la formation postsecondaire générale et les compétences particulières à la profession. Les universités des Maritimes ont répondu à l'appel, avec la collaboration des collèges communautaires et d'autres fournisseurs d'études postsecondaires, en élaborant plusieurs nouveaux programmes menant à un grade universitaire offerts en partenariat entre les deux types d'établissements, maintenant définis comme programmes articulés.

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) a joué un rôle clé dans la définition et l'approbation des programmes articulés. Depuis 1996, elle a approuvé un total de 29 programmes articulés dans sept universités des Maritimes (annexe A). La plupart de ces programmes sont sanctionnés par un baccalauréat, mais il y en a également deux qui mènent à une maîtrise et un autre qui mène à un certificat de niveau universitaire. Les programmes articulés actuellement approuvés dans les universités des Maritimes peuvent, en général, être regroupés dans trois grands domaines d'études : les sciences de la santé, la gestion appliquée et les arts appliqués. Plus récemment, des programmes articulés ont été approuvés dans différents domaines tels que l'aviation et l'agroforesterie.

Depuis l'approbation du premier programme articulé dans les Maritimes, d'autres provinces au pays ont exploré de nouvelles façons d'étendre l'accès aux études postsecondaires et à l'apprentissage appliqué. En 1999, des représentants des universités et des collèges de l'Ontario ont conclu l'entente entre les collèges et les universités de l'Ontario visant l'obtention d'un grade universitaire (accord de Port Hope), qui établit une série de principes pour l'élaboration d'ententes portant sur l'obtention de grades universitaires. En 2000, l'Ontario a cherché à accroître l'accès à un plus grand éventail de possibilités¹. À l'époque, les collèges d'arts appliqués et de technologie ne décernaient pas de grades universitaires, mais avaient des ententes qui permettaient aux diplômés de certains programmes d'en obtenir un dans une université de l'Ontario ou d'ailleurs². Depuis, la plupart des collèges de l'Ontario ont élaboré et confèrent maintenant des grades universitaires dans des domaines appliqués.

Au Manitoba et en Saskatchewan, des programmes de baccalauréat peuvent être offerts conjointement par les collèges et les universités dans plusieurs domaines d'études (p. ex. en sciences infirmières, en gestion intégrée des ressources et en communications). En juin 2009, la *Loi sur les collèges* du Manitoba a été modifiée afin de permettre aux collèges de décerner des baccalauréats à orientation appliquée.

En Alberta, les collèges et instituts publics ont été autorisés à conférer des grades universitaires dans des domaines appliqués en 1995, par suite de la modification des lois *Colleges Act* et *Technical Institutes Act*. Les instituts de baccalauréat et d'études appliquées peuvent décerner

¹ Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. *Possibilités accrues pour les Ontariennes et Ontariens d'obtenir un grade universitaire : Document de consultation*, 2000.

² Au 24 mars 2010, il y avait un total de 408 ententes relatives à des programmes de collaboration en Ontario. De ce nombre, 12 visaient des programmes conjoints ou intégrés et 36, des programmes concomitants entre les collèges et les universités; www.ocutg.on.ca.

des baccalauréats et des grades d'études appliquées dans des domaines particuliers, tandis que les établissements communautaires généraux peuvent décerner des grades d'études appliquées et des baccalauréats en collaboration avec un établissement conférant des grades universitaires. En Colombie-Britannique, des modifications corrélatives apportées à la *Degree Authorization Act* en 2002 ont élargi les pouvoirs des établissements publics en ce qui a trait à l'attribution des grades universitaires. Les collèges publics ont été autorisés à décerner des baccalauréats dans des domaines appliqués et les collèges universitaires et établissements provinciaux publics³, à décerner des maîtrises dans des domaines appliqués.

Les partenariats et les ententes d'articulation entre les universités et les collèges communautaires se sont multipliés dans les Maritimes et ailleurs au pays. Le Québec a augmenté les possibilités d'obtention de grades universitaires pour les diplômés des cégeps en offrant des options intégrées DEC-BAC. Les étudiants qui obtiennent un diplôme d'études collégiales de trois ans (DEC) d'un collège technique peuvent se voir créditer un an dans un programme de baccalauréat universitaire (BAC). Les étudiants peuvent obtenir un grade universitaire en étudiant à l'université pendant deux années supplémentaires au lieu de trois. Le but de ces ententes est d'éliminer la répétition du contenu déjà couvert au niveau collégial et de permettre aux diplômés des collèges d'obtenir un grade plus rapidement.

Plus récemment, on a cherché à former davantage de partenariats entre les collèges communautaires et les universités dans la région de l'Atlantique. Au Nouveau-Brunswick, le *Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire*⁴ vise l'accroissement des possibilités d'apprentissage appliqué par la constitution de partenariats formels entre les universités, les collèges communautaires et les collectivités. « Ces partenariats formels auront pour mission d'élaborer de nouveaux programmes appliqués et articulés » et « engageront également d'autres partenaires pour élaborer et dispenser une éducation spécialisée, notamment les hôpitaux et autres fournisseurs de soins de santé, ainsi que les intervenants des secteurs de l'énergie, de la fabrication, de la construction et d'autres industries⁵. » Le 24 septembre 2009, les universités et les collèges communautaires du Canada atlantique ont annoncé la signature d'un protocole d'entente dans lequel étaient énoncés les principes directeurs à observer pour encourager les ententes de transfert entre les universités et les collèges communautaires publics⁶.

Lorsque les premiers programmes articulés ont été approuvés dans les Maritimes en 1996 et 1997, la CESPM s'est engagée à évaluer, dans un délai de trois à cinq ans, l'efficacité et les avantages de tous les programmes articulés mis en œuvre. Pour diverses raisons, cette évaluation, entamée en 2001, a été jugée prématurée. La Commission avait convenu qu'un examen préliminaire serait effectué avec l'information alors connue et qu'une évaluation plus concluante suivrait à une date ultérieure⁷.

L'évaluation exhaustive des programmes articulés, objet du présent rapport, a été définie par le Comité consultatif de l'Association des universités de l'Atlantique et de la Commission de

³ La *University Act* a été modifiée en 2008 afin de conférer le statut d'université à quatre collèges universitaires et à un établissement provincial en Colombie-Britannique.

⁴ Gouvernement du Nouveau-Brunswick. *Être inspiré. Être prêt. Être meilleur. Le plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick*, 2008.

⁵ *Ibid.*, p. 22.

⁶ Le Holland College, à l'Île-du-Prince-Édouard, est le seul collège du Canada atlantique à décerner un grade. En 2006, le gouvernement provincial a modifié la *Holland College Act* afin de permettre au collège de décerner un grade d'études appliquées en opérations culinaires.

⁷ Les résultats de l'examen de 2001 ont été présentés dans le rapport *Évaluation préliminaire de l'efficacité et des avantages des programmes articulés dans les Maritimes*, préparé par le Comité consultatif AUA-CESPM sur les affaires universitaires pour le compte de la CESPM, 2003. À l'époque, seulement 9 des 15 programmes mis en œuvre avaient produit des diplômés. Les universités visées par l'évaluation préliminaire comprenaient la St. Thomas University, l'Université de Moncton, la University of New Brunswick (campus de Fredericton et de Saint John), la University of Prince Edward Island et la Dalhousie University.

l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (AUA-CESPM) sur les affaires universitaires en 2006, soit dix ans après l'approbation du premier programme articulé. Le regain d'intérêt pour les programmes appliqués et la collaboration croissante entre les universités et les collèges de la région indiquent bien qu'il est opportun d'évaluer l'efficacité et les avantages des programmes articulés qui ont été offerts au cours de la dernière décennie dans les Maritimes.

L'efficacité et les avantages des programmes articulés sont évalués du point de vue des étudiants. La question fondamentale à laquelle nous devons répondre est de savoir si les étudiants sont bien servis par la structure des programmes articulés. En particulier :

- Les étudiants persévèrent-ils et achèvent-ils les programmes articulés?
- Quels sont les facteurs qui jouent dans la persévérance et dans la satisfaction des étudiants à l'égard des programmes articulés?
- Quels mécanismes faut-il mettre en place pour assurer la réussite et la satisfaction des étudiants?
- Les programmes permettent-ils d'atteindre le but visé, à savoir « offrir aux diplômés, dans un délai plus raisonnable, un accès à des emplois ou à des salaires intéressants, puis à s'assurer qu'ils ont en fait acquis la formation postsecondaire générale et les compétences particulières à la profession »?
- Quels sont les avantages d'un programme articulé menant à un grade universitaire comparativement à ceux des programmes plus traditionnels?

2. Programmes articulés dans les Maritimes

Le Comité consultatif AUA-CESPM sur les affaires universitaires a été chargé, au cours de l'évaluation de la première proposition d'un programme articulé, de prendre l'initiative de mieux définir les paramètres de tels programmes. Après l'approbation du premier programme en 1996, des lignes directrices ont été formulées pour l'élaboration de projets d'articulation de programmes articulés entre établissements, lesquelles ont été utilisées pour tous les projets ultérieurs.

2.1. Définition

Un programme articulé s'entend d'un programme essentiellement nouveau qui allie des composantes d'un programme universitaire à des composantes d'un programme offert par un autre partenaire en enseignement⁸. Le partenariat donne lieu à la mise en œuvre de programmes qu'une université ne pourrait pas offrir ni dispenser si ce n'était de la participation (et du contenu) de l'établissement partenaire, qui ne décerne pas normalement de grades universitaires (comme les collèges, les hôpitaux et les fournisseurs privés). La composante de l'établissement partenaire est normalement concentrée dans un secteur particulier d'emploi ou de formation professionnelle, tandis que celle de l'université offre des compétences connexes dans le cadre d'une formation postsecondaire.

Le but général de tels programmes est d'accroître les possibilités pour les diplômés d'acquérir à la fois une formation postsecondaire générale et des compétences particulières à une profession. Les objectifs des programmes articulés sont, d'un point de vue stratégique, d'offrir aux diplômés, dans un délai plus raisonnable, un accès à des emplois et à des salaires intéressants, puis de s'assurer qu'ils ont en fait acquis la formation postsecondaire générale et les compétences particulières à la profession.

⁸ Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes. *Politique en matière d'assurance de la qualité*, 2005.

Les deux établissements qui s'associent pour offrir un programme articulé décernent souvent deux différents types (niveaux) d'attestations d'études. Ces établissements sont habituellement un collège communautaire et une université. Toutefois, d'autres fournisseurs de formation (financés par le secteur public ou privé) pourraient aussi y participer. Un programme articulé peut avoir un ou plusieurs points de sortie à différents niveaux :

- Lorsqu'il y a seulement un niveau et un point de sortie, le programme est offert par deux établissements, mais son achèvement mène à une seule attestation d'études.
- Lorsqu'il y a deux niveaux ou points de sortie (ou plus), le programme est offert par deux établissements (ou plus), et son achèvement mène normalement à deux attestations d'études reconnues, généralement à deux niveaux différents. Il se peut qu'une attestation soit exigée pour l'obtention de l'autre ou que les deux soient obtenues simultanément ou indépendamment.

Un programme articulé ne se limite pas au transfert de crédits, bien qu'il comporte probablement des dispositions pour des ententes de transfert de crédits entre les établissements. Un programme articulé n'est pas que la simple juxtaposition ou adjonction de programmes existants. Les programmes articulés peuvent mener à des attestations d'études, par exemple en arts appliqués, en sciences appliquées, en sciences sociales appliquées, en technologie, ou encore à d'autres désignations plus traditionnelles (par exemple en arts, ou en sciences).

En Nouvelle-Écosse, trois établissements relevant du mandat de la Commission offrent des diplômes de niveau technique ou collégial et confèrent également des grades universitaires : la Cape Breton University (anciennement le University College of Cape Breton), le Nova Scotia Agricultural College et l'Université Sainte-Anne (qui a fusionné avec le Collège de l'Acadie en 2003). Ces trois établissements offrent des programmes menant à un grade universitaire qui combinent un contenu technique et général. Même si ces programmes incorporent des compétences postsecondaires à la fois techniques et générales, leurs différentes composantes sont offertes au sein du même établissement, de sorte qu'ils ne sont pas définis comme des programmes articulés. Ces programmes n'ont pas été inclus dans la présente évaluation, car ils ne présentent pas le même genre de défis que les programmes articulés.

Les termes « articulation » et « articulé » sont utilisés dans les Maritimes et ailleurs pour décrire les ententes conclues entre des établissements afin de permettre que des études entreprises dans des programmes particuliers d'un établissement donné soient créditées, donnent accès ou procurent une équivalence dans des programmes particuliers offerts dans un autre établissement. Les ententes d'articulation ou de transfert de crédits qui offrent des équivalences dans un programme qui pourrait normalement être suivi entièrement à l'université ne sont pas considérées comme étant des programmes articulés selon la définition de la CESP. Ces ententes de transfert de crédits sont par conséquent exclues de la présente évaluation des programmes articulés.

2.2. Lignes directrices relatives aux programmes articulés

Les lignes directrices que la Commission a élaborées pour les programmes articulés ont deux objectifs : la qualité du programme et la pertinence des services aux étudiants. Il existe quatre principaux aspects qui distinguent un programme articulé d'un programme se limitant à l'acceptation d'équivalences ou d'un bloc d'équivalences : le contenu du programme, les mécanismes de coordination entre les établissements, les liens avec le marché du travail et l'évaluation du programme.

Contenu du programme

Les programmes articulés combinent des composantes d'un programme à un niveau avec des composantes à un autre niveau. La structure et le contenu d'un programme articulé devraient comprendre les trois composantes suivantes :

- contenu relatif à la profession, c'est-à-dire le contenu du cours directement lié à l'exercice d'une profession dans le domaine;
- contenu connexe relatif à la profession, c'est-à-dire les cours habituellement offerts, surtout au niveau supérieur, par une université (par exemple, anglais, sciences politiques, histoire, psychologie, gestion) et dont le contenu a été adapté à la clientèle du programme (par exemple, anglais ou sciences politiques pour les journalistes ou cours d'administration pour les étudiants en tourisme et services d'accueil);
- autre contenu théorique, c'est-à-dire les cours dans d'autres domaines qui contribuent à la formation de l'étudiant.

Mécanisme de coordination entre les établissements

Ce mécanisme permet d'établir le lien entre deux ou plusieurs partenaires dans la prestation d'un programme articulé et peut être représenté par une ou plusieurs personnes (par exemple, un coordonnateur d'un programme ou un comité de coordination). Ce mécanisme de coordination est un élément clé pour faciliter le transfert d'étudiants d'un établissement à l'autre, surtout au début de la mise sur pied du programme. Il doit :

- établir les rôles et responsabilités des deux ou plusieurs partenaires qui offrent le programme;
- établir et mettre à jour des normes communes ayant trait à la conception du programme et aux critères d'admission;
- établir les normes pour la progression dans le programme et l'obtention d'un diplôme;
- préciser les coûts et le partage des recettes;
- évaluer le programme;
- conseiller les étudiants et fournir d'autres services aux étudiants.

Liens avec le marché du travail

Les programmes articulés devraient être en rapport étroit avec les exigences pratiques du marché du travail. Les liens avec le marché du travail sont établis par l'entremise d'un groupe consultatif de l'industrie ou par les membres d'un groupe inter-établissements qui comprend les partenaires de l'industrie. Ces liens permettent de confirmer la nécessité du programme et de s'assurer que le programme demeure pertinent. Ces liens sont particulièrement appropriés lorsqu'un sous-ensemble de cours à l'intérieur d'un programme articulé doit répondre aux exigences d'agrément ou aux normes pour l'obtention d'un permis d'exercer une profession (par exemple, programmes liés à la santé, et programmes de métiers et de technologie). De plus, les liens avec le marché du travail facilitent le placement des étudiants.

Évaluation du programme

Vu le caractère unique d'un programme articulé, l'élaboration de politiques et de modalités précises en ce qui a trait à l'évaluation des programmes est essentielle. La politique doit définir clairement les rôles et les responsabilités de chaque partenaire, y compris le partenaire désigné

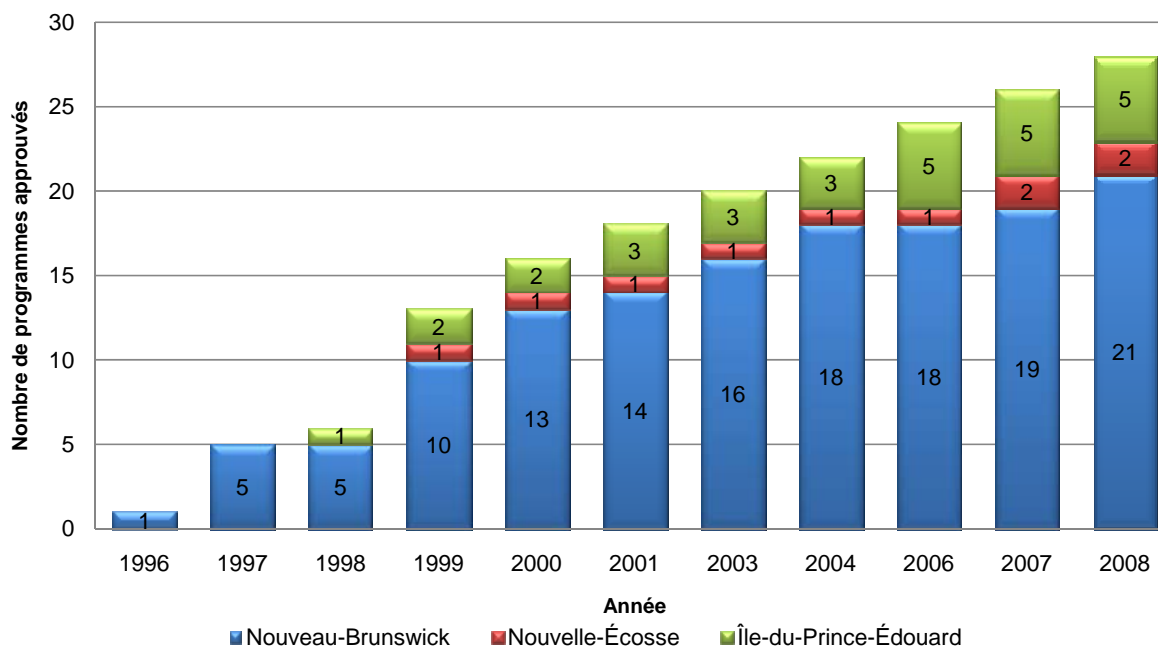
(celui qui décerne le diplôme du programme articulé) qui sera chargé de la coordination générale du processus d'évaluation. L'unité de coordination responsable de l'examen des programmes articulés doit pouvoir harmoniser les politiques et les modalités de chaque partenaire, la fréquence des examens, les normes et l'évaluation de l'étendue du programme. La politique devrait inclure une méthode de suivi auprès des diplômés dans le but de déterminer si le programme a atteint ses principaux objectifs (offrir aux diplômés, dans un délai raisonnable, l'accès à des emplois ou à des salaires intéressants et voir à ce qu'ils aient acquis une formation postsecondaire générale et les compétences particulières à la profession). Le processus d'évaluation ainsi que la prestation du programme devraient être intégrés et coopératifs.

2.3. Programmes articulés approuvés dans les Maritimes

La première série de programmes articulés a été approuvée par la CESPМ au Nouveau-Brunswick en 1996 et 1997; l'Île-du-Prince-Édouard a suivi en 1998 avec son premier programme (figure 1). Entre 1996 et 2000, 16 autres programmes articulés ont été approuvés dans des universités des Maritimes. Depuis, la CESPМ en approuve environ deux nouveaux par année.

Toutes les universités du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard offrent maintenant au moins un programme articulé. Tous les programmes articulés approuvés de ces deux provinces mènent à des baccalauréats, sauf un, qui mène à un certificat de premier cycle. En Nouvelle-Écosse, seulement deux programmes articulés ont été approuvés (figure 1); ils mènent tous les deux à une maîtrise (annexe A). Les établissements partenaires sont généralement des collèges communautaires, mais comprennent également des hôpitaux et des fournisseurs de cours privés.

Figure 1 : Nombre cumulé de programmes articulés approuvés dans les universités des Maritimes par province



Les programmes articulés offerts par les universités des Maritimes et leurs établissements partenaires peuvent être regroupés sous quelques domaines généraux d'études : arts appliqués, affaires/administration, santé et autres (par exemple, aviation, agroforesterie) (tableau 1). La liste complète des programmes approuvés et les programmes inclus dans la présente évaluation figurent à l'annexe A.

Tableau 1 : Nombre de programmes articulés approuvés dans les universités des Maritimes par domaine d'études

| Domaine d'études | Nombre de programmes approuvés | Nombre de programmes qui ont fait partie de l'enquête |
|-------------------------|--------------------------------|---|
| Arts appliqués | 5 | 5 |
| Affaires/Administration | 9 | 5 |
| Santé | 9 | 9 |
| Autres | 6 | 1 |
| Total | 29 | 20 |

*De plus amples renseignements sur les programmes évalués sont présentés à la section 3.1.

3. Évaluation de l'efficacité et des avantages des programmes articulés

3.1. Le processus d'évaluation

Le rapport d'évaluation préliminaire de 2003⁹ avait conclu en recommandant des mesures que les universités devaient prendre pour favoriser une évaluation approfondie des programmes articulés à une date ultérieure. En particulier, les universités devaient élaborer des mécanismes afin de pouvoir recueillir et évaluer des données sur les taux d'attrition et de maintien aux études, les taux de diplomation, la satisfaction des étudiants pendant leurs études et après l'obtention de leur diplôme et les résultats des diplômés, notamment en ce qui concerne le délai avant l'obtention d'un emploi dans leur domaine d'études, le taux de placement, la moyenne ou l'échelle des salaires, la pertinence de l'emploi, les perspectives d'emploi locales et régionales et l'obtention d'un permis d'exercer, le cas échéant. Le processus d'évaluation actuel est aligné sur les recommandations du rapport de 2003.

Seuls les établissements qui avaient produit au moins une cohorte de diplômés dans un programme articulé ont fait l'objet d'une évaluation officielle. Quatre universités ont été incluses dans l'évaluation : la St. Thomas University, l'Université de Moncton, la University of New Brunswick (campus de Fredericton et de Saint John) et la University of Prince Edward Island¹⁰. Les programmes articulés qui étaient en place dans ces quatre universités au moment de l'évaluation, qu'ils aient produit ou non des diplômés, ont également été évalués.

La première étape d'un processus d'évaluation à deux étapes visait à recueillir des données sur les résultats des diplômés et des étudiants de tous les programmes articulés approuvés par la Commission. La deuxième étape, qui devait avoir lieu une fois les données quantitatives

⁹ *Évaluation préliminaire de l'efficacité et des avantages des programmes articulés dans les Maritimes*, préparée par le Comité consultatif AUA-CESPM sur les affaires universitaires pour le compte de la CESPM, 2003.

¹⁰ À la Dalhousie University, le Master of Business Administration (Information Technology), approuvé en 1999, a été aboli en 2009, les derniers étudiants à y avoir été inscrits remontant à 2001. La Dalhousie University n'a pas été incluse dans cette évaluation.

recueillies et compilées, consistait à mener des entrevues auprès d'intervenants pertinents des établissements participants afin de contextualiser l'analyse et les constatations.

La collecte des données s'est faite à l'aide d'un questionnaire qui cherchait à recueillir de l'information quantitative (inscriptions, diplomation, persévérance, attrition et achèvement du programme) sur les étudiants de chaque programme (annexe B). Le questionnaire a également permis de recueillir de l'information sur la satisfaction et les résultats des étudiants et des diplômés. On a demandé aux répondants de fournir des copies de leurs instruments d'enquête ainsi que les résultats globaux des enquêtes menées auprès des étudiants et des diplômés. En janvier 2008, les questionnaires ont été envoyés aux quatre universités des Maritimes qui ont produit au moins une cohorte d'étudiants dans un programme articulé.

Vingt programmes articulés ont été examinés. En réponse aux questionnaires, tous les établissements ont fourni des données sur les taux d'inscription et de diplomation annuels depuis la mise en œuvre de leurs programmes. Dans certains cas, ils ont également fourni des réponses globales découlant de l'évaluation des programmes par les étudiants, les professeurs ou les employeurs. Les répondants ont indiqué comment ils ont traité les commentaires formulés par les étudiants et les professeurs et décrit les modifications apportées aux programmes.

Les données sur les inscriptions et le nombre de grades conférés dans les programmes articulés ont été tirées de la base de données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de la CESPMP, puis rapprochées avec celles fournies par les universités en réponse aux questionnaires pour chaque programme. Les données du SIEP de 2000-2001 à 2008-2009 ont servi à créer des fichiers de données longitudinales sur les étudiants inscrits aux programmes articulés afin de calculer les taux de persévérance et de diplomation des programmes¹¹.

Pour chaque programme, les universités et les établissements partenaires ont fourni, en réponse aux questionnaires, le nom de personnes-ressources. Celles-ci comprenaient les coordonnateurs des programmes, les doyens de facultés dans les universités et les directeurs de programmes dans les collèges communautaires. Pour chaque programme, on a interrogé au moins une personne-ressource en mars 2010 afin de recueillir ses commentaires sur les constatations préliminaires et d'obtenir de plus amples renseignements sur la réussite et la satisfaction des étudiants inscrits aux programmes, les mécanismes d'assurance de la qualité, les problèmes rencontrés et les leçons apprises. Vingt-quatre personnes-ressources ont été interrogées.

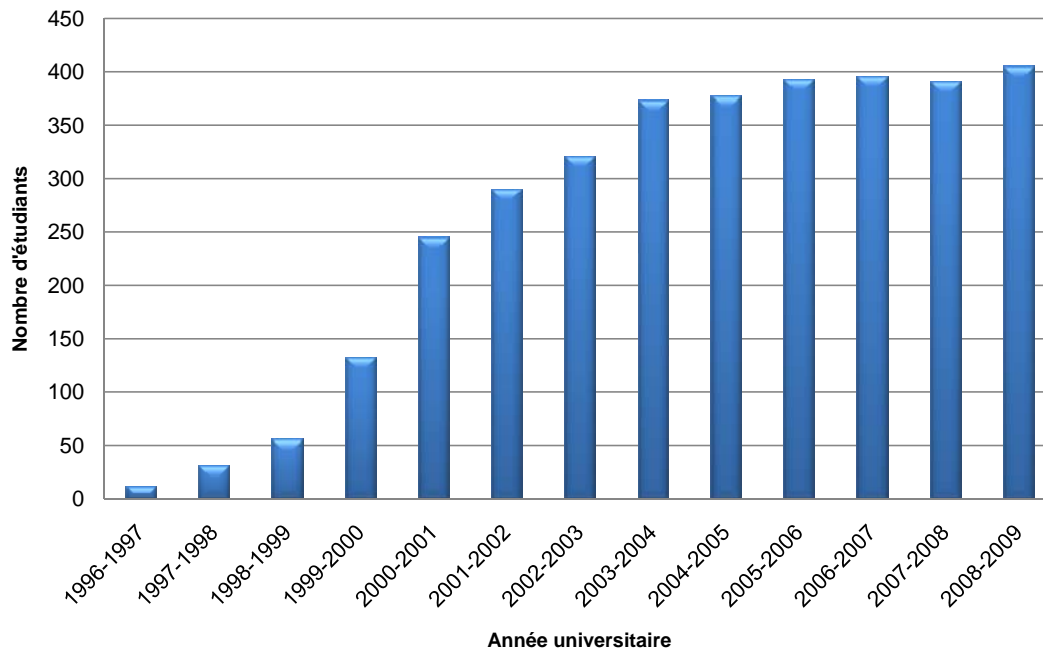
3.2. Inscriptions aux programmes articulés

La figure 2 présente les inscriptions à tous les programmes articulés, selon les données fournies par les universités. Les inscriptions ont augmenté rapidement entre 1996-1997 et 2003-2004, période pendant laquelle la Commission a approuvé plusieurs nouveaux programmes. Depuis 2003-2004, environ 400 étudiants par année s'inscrivent aux programmes articulés offerts dans toutes les universités des Maritimes, à temps partiel ou à temps plein.

Dans quelques cas, les étudiants restent inscrits à l'université pendant toute la durée du programme. En général, toutefois, les étudiants qui s'inscrivent à un programme articulé pendant qu'ils fréquentent un établissement partenaire ne sont pas comptabilisés.

¹¹ Les données du SIEP ne sont pas disponibles avant 2000.

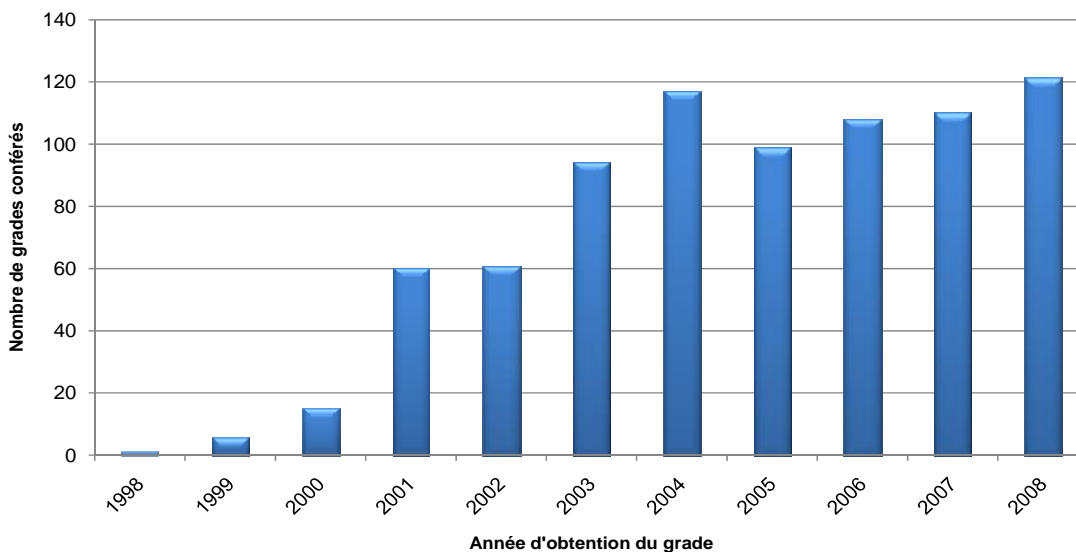
Figure 2 : Nombre d'étudiants inscrits dans tous les programmes articulés des universités des Maritimes



3.3. Grades conférés dans les programmes articulés

Le grade d'un programme articulé est conféré par l'université, de sorte que les données sur les diplômés sont faciles à obtenir. Plus de 100 grades sont maintenant décernés chaque année dans les Maritimes dans le cadre des programmes articulés, ce qui porte le total, en date de 2008, à 792 depuis 1997 (figure 3).

Figure 3 : Grades conférés dans le cadre des programmes articulés dans les universités des Maritimes de 1998 à 2008



3.4. Réussite des étudiants

Taux de persévérance et de diplomation

Dans un programme de baccalauréat traditionnel, par exemple en arts ou en sciences, où les étudiants s'inscrivent directement dès leur sortie de l'école secondaire, la persévérance est calculée comme le pourcentage d'étudiants encore inscrits à l'établissement après un an ou plus. Les taux d'achèvement du programme ou de diplomation sont calculés comme le pourcentage d'étudiants qui obtiennent un grade universitaire dans les six années qui suivent leur inscription¹². Dans les Maritimes, en moyenne, 79 % des étudiants sont toujours inscrits au premier établissement fréquenté un an après leur admission et 58 % des étudiants obtiennent un grade en six ans de la première université où ils se sont inscrits directement après l'école secondaire. Les taux de persévérance et de diplomation sont les plus élevés dans les programmes d'arts et de sciences appliqués et dans les programmes professionnels, où plus de 84 % des étudiants sont toujours inscrits après la première année et 65 % obtiennent un grade en six ans.

Les étudiants sont habituellement admis et inscrits dans un programme articulé après au moins un an d'université ou de collège. En général, les taux de persévérance et de diplomation pour les programmes articulés ne peuvent être fondés sur une cohorte d'étudiants de première année, mais ils peuvent être calculés comme le pourcentage d'étudiants qui obtiennent le grade d'un programme articulé après avoir été acceptés dans le programme. Dans la plupart des cas, on peut créer des fichiers de données longitudinales sur les étudiants inscrits à des programmes articulés à l'aide des données du SIEP de la CESPM.

Les inscriptions à l'établissement partenaire (collège ou hôpital) ne sont habituellement pas disponibles, à moins que l'étudiant soit inscrit à l'université pour toute la durée du programme. On peut tout de même calculer les taux de diplomation pour les étudiants qui s'inscrivent à l'université pour les deux dernières années d'un programme articulé après l'obtention d'un diplôme, mais les taux ne sont pas directement comparables à ceux des étudiants inscrits dans un programme de baccalauréat traditionnel de quatre ans.

Dans certains programmes reliés à la santé, tous les étudiants intéressés à obtenir un grade universitaire s'inscrivent au programme à l'université pour leur première année d'études. Toutefois, étant donné que les places sont limitées pour la partie collégiale du programme, ce ne sont pas tous les étudiants souhaitant continuer ou étant qualifiés qui sont nécessairement admis. Dans ces cas, les taux de persévérance ne sont pas indicateurs de la réussite des étudiants, mais du ratio d'étudiants intéressés par le programme et de places disponibles.

En raison de différences administratives dans la façon dont les étudiants sont inscrits aux programmes articulés, on n'a pu créer de fichiers de données longitudinales pour plusieurs des programmes, mais on a tout de même pu obtenir de l'information sur la « réussite » des étudiants inscrits aux programmes à partir des statistiques d'inscription et de diplomation et de l'information fournie par les coordonnateurs des programmes. En réponse aux questionnaires, et pendant les entrevues, les répondants ont souvent indiqué que « presque tous les étudiants achèvent le programme » ou que « les taux d'attrition étaient très élevés pour le programme ». Ces commentaires ont pu être vérifiés, dans une certaine mesure, par le nombre élevé ou faible de diplômés comparativement aux inscriptions dans ces programmes particuliers.

¹² Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. *Progression des étudiants dans la première université fréquentée : Persévérance et diplomation*. Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes, vol. 8, n° 1, 2010.

Des fichiers de données longitudinales ont pu être créés et des taux de diplomation calculés pour 8 des 20 programmes examinés. En général, les taux de diplomation sont supérieurs à 70 % et se situent souvent entre 80 et 90 %. Ces statistiques sont bien au-dessus du taux d'achèvement de 58 % obtenu pour la cohorte provenant directement de l'école secondaire dans les programmes de baccalauréat traditionnels. Les taux de diplomation des programmes articulés ressemblent davantage à ceux des programmes de baccalauréat normaux si l'on tient compte de l'attrition des première et deuxième années. Les statistiques sont plus proches du taux d'achèvement des étudiants de deuxième année dans les programmes de baccalauréat plus traditionnels, où le pourcentage des étudiants de deuxième année qui obtiennent un grade quelconque à l'intérieur de six ans est de 72 %. Il est logique que les taux de persévérance soient élevés dans les programmes articulés puisque, lorsque les étudiants s'y inscrivent, ils ont déjà une certaine formation postsecondaire à leur actif.

Un faible pourcentage d'étudiants qui s'inscrivent à un programme articulé changent de programme et en achèvent un différent. Si nous incluons les étudiants qui s'inscrivent à un programme articulé et qui obtiennent un grade quelconque (ceux qui ont changé de programme au sein de la même université), les taux d'achèvement augmentent d'un ou deux points de pourcentage. Lorsque des étudiants changent de programme, ils obtiennent habituellement un grade connexe (par exemple, les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat en gestion appliquée changent de programme et obtiennent un baccalauréat en administration des affaires ou les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat en arts appliqués changent de programme et obtiennent un baccalauréat ès arts). En revanche, environ 20 % des étudiants de première année qui s'inscrivent dans un programme de baccalauréat traditionnel changent leur domaine d'études après un an¹³. Les programmes articulés sont habituellement dits mener à un grade « terminal », et les étudiants qui souhaitent entreprendre des études de deuxième cycle peuvent devoir obtenir un baccalauréat plus traditionnel afin de poursuivre leurs études à un niveau supérieur.

Dans tous les domaines d'études, la plupart des étudiants qui n'achèvent pas leur programme articulé quittent habituellement l'université dans l'année qui suit leur inscription au programme. Les étudiants qui persévèrent au-delà de la première année d'études universitaires achèvent habituellement leur programme articulé. Ce constat est comparable aux programmes traditionnels où la majeure partie de l'attrition se produit après la première année d'études.

Dans l'ensemble, donc, les taux de persévérance et de diplomation sont élevés dans les programmes articulés offerts dans les Maritimes comparativement à ceux des autres programmes de baccalauréat. Les variables importantes en ce qui a trait à la persévérance sont : le domaine d'études, la coordination entre les établissements, la structure du programme et la proximité géographique des établissements.

Domaine d'études

Les étudiants issus de programmes reliés à la santé ont des taux d'emploi élevés dans des postes associés à leur domaine d'études. En raison de la structure de ces programmes, du fait que de nombreux étudiants y soient acceptés après un nombre variable d'années à l'université et du fait que bon nombre d'étudiants puissent compléter leur programme à temps partiel pendant qu'ils ont un emploi, il est difficile de créer une cohorte cohérente et de calculer les taux de diplomation. Toutefois, les données disponibles et les réponses à l'enquête indiquent que presque tous les étudiants acceptés dans des programmes exigeant un grade universitaire pour exercer la profession terminent le programme avec succès.

¹³ Base de données longitudinales SIEP de la CESP.M.

Dans les domaines reliés à la santé où un grade universitaire n'est pas encore exigé pour exercer la profession, les étudiants trouvent habituellement un emploi une fois qu'ils ont achevé la partie collégiale du programme articulé¹⁴. Les résultats des enquêtes de suivi menées auprès des diplômés indiquent que ces derniers continuent souvent leurs études à temps partiel tout en travaillant dans leur domaine d'études.

Étant donné que les étudiants ont souvent fait plus d'une année d'études universitaires avant d'être admis à la partie collégiale du programme, ils peuvent n'avoir que quelques cours universitaires à suivre pour obtenir leur grade. Les étudiants ont dit avoir du mal à achever les cours restants à temps partiel en raison du manque d'options en matière d'éducation à distance. Les fichiers de données longitudinales sur les étudiants indiquent que les étudiants inscrits à des programmes reliés à la santé peuvent souvent prendre de nombreuses années pour satisfaire à toutes les exigences du programme menant à un grade universitaire, et il est difficile de suivre tous les diplômés du programme.

D'autres domaines d'études, tels que les arts appliqués, où les liens entre le programme et le marché du travail ne sont pas aussi serrés et où les taux d'emploi ne sont pas aussi élevés que dans les domaines reliés à la santé, d'autres facteurs tels que la structure des programmes, la cohérence des programmes et l'encadrement des étudiants ont une plus grande incidence sur les taux d'achèvement et de diplomation.

Structure des programmes

Diverses permutations structurelles existent pour la prestation des programmes articulés. Au départ, 14 des 20 programmes articulés examinés ont été conçus de manière que les étudiants alternent entre l'université et l'établissement partenaire. Les étudiants voient les différents types de contenu lorsqu'on le juge le plus approprié. Étant donné que le grade est décerné par l'université, la dernière année est offerte à l'université afin de « coiffer » le programme. Certains programmes articulés ont été conçus de façon que les étudiants soient exposés à un contenu universitaire général et à un contenu relié à la profession visée au cours de leurs deux premières années d'études postsecondaires. Dans plusieurs programmes, l'étudiant peut obtenir un certificat ou un diplôme en cours de route, après avoir achevé la partie collégiale du programme. Dans le cas des programmes reliés à la santé, il faut habituellement un an d'études universitaires avant de présenter une demande d'inscription à un programme articulé. Ces programmes ont été conçus de manière que l'étudiant commence ses études à l'université, s'inscrit au programme après un an, puis alterne ses études entre l'université et l'établissement partenaire.

Un autre modèle de programme articulé offert par les universités des Maritimes est de nature séquentielle, les étudiants obtenant habituellement un diplôme collégial avant de s'inscrire à l'université. Ces programmes sont parfois désignés programmes 2+2. Six des 20 programmes articulés examinés ont été conçus comme programmes séquentiels. Les étudiants font habituellement deux ans au collège, puis deux ans à l'université. Le diplôme constitue souvent une condition d'admission à la partie du programme menant au grade universitaire. L'inverse existe également pour les programmes reliés à la santé, où la partie universitaire peut être achevée avant la partie collégiale ou hospitalière du programme.

¹⁴ Direction de l'analyse du marché du travail, gouvernement du Nouveau-Brunswick. *Sondage de 2007 sur le placement des diplômés du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick*, 2008. Cinquante-cinq diplômés des programmes de techniques radiologiques, de techniques de laboratoire médical et de techniques de thérapie respiratoire ont participé au sondage. Les diplômés ont enregistré un taux d'emploi de 100 % dans ces trois domaines.

Les personnes-ressources interrogées ont convenu qu'une structure exigeant que les étudiants alternent entre les établissements est plus compliquée sur le plan logistique pour les étudiants et donne lieu à de faibles taux de persévérance dans certains programmes. Les étudiants sont souvent réticents à déménager dans une ville différente au milieu de leur programme. Une structure plus simple comprenant deux blocs distincts semble être logistiquement plus facile pour les étudiants.

Les programmes examinés étaient généralement destinés à des étudiants sans formation postsecondaire antérieure. Toutefois, les étudiants qui s'inscrivent à des programmes articulés ont divers acquis éducatifs. Certains peuvent déjà avoir fait plusieurs années à l'université ou détenir un diplôme collégial avant de s'inscrire à un programme articulé. La souplesse structurelle des programmes permet aux étudiants possédant des acquis différents (par exemple, ceux qui ne viennent pas directement de l'école secondaire) de s'inscrire à des programmes conçus à l'origine pour les étudiants sans formation postsecondaire.

Les répondants au questionnaire ont indiqué que la plupart des programmes qui ont été élaborés au départ comme programmes alternants attirent également des étudiants qui détiennent déjà un diplôme collégial et qui n'ont besoin que d'achever la partie universitaire du programme articulé pour obtenir leur grade. Dans les arts appliqués, la majorité des étudiants suivent maintenant une formule séquentielle (2+2), au lieu de commencer le programme à l'université. Les programmes reliés à la santé conçus pour admettre des étudiants après un an d'université admettent souvent des étudiants ayant plusieurs années d'études universitaires à leur actif et parfois des étudiants qui détiennent déjà un baccalauréat.

Proximité géographique des établissements

Les taux de persévérance sont les plus faibles dans les programmes où les étudiants commencent dans un établissement, déménagent dans une autre ville au milieu du programme, puis reviennent dans le premier établissement pour achever le programme (deuxième et troisième années passées au loin). Les étudiants semblent être moins susceptibles de persévérer s'ils doivent déménager et changer d'établissement plus d'une fois. Cela ne semble pas être un problème si l'étudiant alterne entre des établissements situés dans la même ville ou s'il ne déménage qu'une seule fois (par exemple, deux ans à un collège communautaire, puis deux ans à une université située dans une ville différente). Les programmes qui séparent les composantes techniques et universitaires, comme dans le modèle 2+2, semblent être plus faciles sur le plan logistique pour les étudiants si ces derniers doivent déménager dans une ville différente pendant le programme.

Coordination entre les établissements

La coordination entre les établissements semble jouer un rôle important dans le succès des programmes et la satisfaction des étudiants. Les taux de diplomation sont élevés dans les programmes où, selon les personnes-ressources, il existe une communication et une coordination continues entre les établissements partenaires. Ces programmes sont également offerts sans coupure du début à la fin grâce à des mécanismes qui facilitent la transition entre les établissements. Les coordonnateurs des programmes ont également fait état du besoin de créer un sentiment de cohorte chez les étudiants des programmes articulés. Dans certains programmes, cela a été fait en offrant un cours s'adressant tout particulièrement aux étudiants du programme articulé ou une section d'un cours réservée aux étudiants du programme articulé à l'université.

Les taux de persévérance sont plus faibles dans les programmes qui sont présentés ou commercialisés comme une option permettant aux diplômés des collèges d'obtenir un grade universitaire plutôt que comme un programme conjoint ou cohérent dont fait partie le diplôme ou le contenu de l'établissement partenaire. Pour certains programmes, les personnes-ressources ont indiqué que la coordination de la reconnaissance et du transfert des crédits se fait au niveau de l'établissement plutôt qu'au niveau du programme et qu'il n'y a pas de coordonnateur de programme ni de collaboration continue entre les partenaires pour déterminer le succès du programme et la satisfaction des étudiants.

3.5. Résultats des diplômés

Les collèges communautaires ont suivi la réussite de leurs diplômés et ont recueilli des données sur les taux d'emploi, la correspondance entre l'emploi et la formation et les salaires. Des données comparables ne sont pas disponibles pour les diplômés des universités dans la plupart des programmes articulés. Bien que l'une des recommandations du rapport de 2003 ait visé la mise en place de mécanismes de suivi des diplômés, cette recommandation n'a généralement pas été mise en oeuvre.

Les réponses aux questionnaires indiquent qu'aucun suivi n'a été effectué auprès des diplômés de la plupart des programmes articulés. Au cours des entrevues avec les personnes-ressources des programmes, les répondants ont convenu que le suivi des diplômés peut être difficile. Les coordonnateurs des programmes qui ont réussi à recueillir des données sur les résultats des diplômés ont indiqué qu'ils avaient déployé de gros efforts pour suivre les étudiants après l'obtention de leur diplôme. Les suivis auprès des étudiants ont été effectués à l'aide de brèves enquêtes téléphoniques ou d'enquêtes par courrier électronique dans l'année qui a suivi l'obtention du diplôme.

Dans la plupart des cas, toutefois, les diplômés des universités n'ont fait l'objet d'aucun suivi formel, quoique de l'information sur leurs résultats ait été obtenue par des moyens informels. Durant les entrevues, bon nombre de répondants ont indiqué que leurs programmes étaient petits et qu'ils étaient habituellement au courant de ce qu'ont fait leurs diplômés (ils savent, par exemple, quels sont ceux qui ont poursuivi leurs études, et où les diplômés ont trouvé un emploi, etc.). Certains coordonnateurs de programmes ont également essayé de rester en contact avec leurs diplômés à l'aide des médias sociaux sur Internet et du courrier électronique. La majeure partie de l'information recueillie sur les résultats des diplômés des programmes articulés est toutefois de nature anecdotique. En l'absence de données sur les résultats des diplômés, il est difficile de déterminer si les étudiants inscrits aux programmes articulés ont atteint l'objectif général visé, à savoir donner aux diplômés un accès plus rapide à des emplois ou des salaires intéressants.

3.6. Examen plus approfondi de la coordination entre les établissements

Les répondants ont indiqué que, au début de l'élaboration des programmes, les comités de coordination entre les établissements jouaient un plus grand rôle dans l'examen et le rajustement du contenu et de la structure des programmes afin de résoudre les préoccupations des étudiants concernant les chevauchements de contenu ou les préalables. Une fois que les programmes sont en place pendant quelques années, la coordination entre les établissements devient souvent moins formelle. La collaboration continue entre les partenaires, formelle et informelle, semble être ce qui distingue les programmes qui attirent et conservent les étudiants de ceux où les étudiants n'achèvent pas le programme.

Satisfaction des étudiants et résultats des diplômés

Pour que les programmes reliés à la santé soient accrédités, il faut que des mécanismes soient en place afin de suivre la réussite des étudiants et leur satisfaction à l'égard du programme. Ces mécanismes sont, notamment, l'évaluation de chaque cours et de chaque étape du programme par les étudiants, ainsi que le suivi auprès des employeurs et des étudiants. Même dans les programmes où les taux de diplomation sont élevés, l'élimination des chevauchements de contenu et l'intégration des différentes étapes du programme semblent améliorer l'expérience des étudiants. Les taux de persévérance et de diplomation sont élevés dans les programmes reliés à la santé, mais les enquêtes menées sur la satisfaction des étudiants indiquent que la cohérence des programmes, la structure des programmes, la distance entre les partenaires, la coordination entre les établissements et les services de soutien aux étudiants jouent un rôle dans la satisfaction des étudiants à l'égard des programmes.

L'encadrement des étudiants

Les coordonnateurs des programmes jouent un rôle important pour s'assurer que les services de soutien appropriés sont en place pour les étudiants inscrits aux programmes articulés. Les coordonnateurs ont fait état de plusieurs questions qui peuvent surgir pendant la mise en œuvre des programmes articulés en ce qui concerne le statut d'un étudiant qui fréquente un établissement pendant qu'il est inscrit à un programme offert dans un établissement partenaire.

Parmi ces questions, on retrouve :

- la transférabilité des bourses d'études,
- l'accès aux bibliothèques et au courrier électronique,
- l'inscription aux cours offerts dans l'autre établissement,
- les droits à payer,
- l'accès aux installations sportives et l'admissibilité aux sports universitaires,
- l'admissibilité aux régimes de soins médicaux,
- les services (services d'orientation, etc.) ,
- le processus d'admission.

Différentes ententes ou politiques ont été mises en place dans certains établissements après la mise en œuvre des premiers programmes articulés. Par exemple, dans certains programmes, les étudiants ont accès aux services offerts par les deux établissements pendant toute la durée du programme. Dans d'autres cas, des ententes spéciales sont établies afin de donner accès aux bibliothèques de l'université pendant que les étudiants fréquentent l'établissement partenaire. Dans un cas, il n'était pas clair auprès de quel établissement les demandes d'inscription au programme articulé devaient être faites, et on a simplifié le processus d'admission de façon que les étudiants ne présentent leur demande qu'auprès de l'université. Il se peut que les problèmes relevés ne soient pas tous résolus; dans ces cas, les étudiants devraient être mis au courant des politiques en place. Par exemple, sur le site Web d'une université, on explique clairement la politique de l'université en ce qui concerne l'inadmissibilité des étudiants à une bourse d'entrée lorsqu'ils sont inscrits à un autre établissement.

Examen des programmes

Il est important qu'un comité coordonnateur soit responsable du programme en entier afin d'assurer l'intégration entre les différents stades du programme, ainsi que d'évaluer et de régler les problèmes au fur et à mesure qu'ils surgissent. En l'absence d'un comité ou d'un examen (interne ou externe) du programme dans son ensemble, on ne peut mesurer l'efficacité de la structure du programme.

Les résultats des évaluations des programmes reliés à la santé sous-tendent l'importance d'évaluer le programme dans son ensemble. Dans le cadre de notre examen, les universités ont fourni les résultats globaux des évaluations des programmes par les étudiants, les professeurs et les comités de coordination. Dans certains programmes, le manque d'intégration, les chevauchements ou la transition entre les différents établissements ont été relevés comme des problèmes d'après les évaluations faites. Les répondants ont donné des exemples de modifications apportées au contenu des programmes, à leur structure ou aux conditions d'admission afin de résoudre ces problèmes. Dans certains cas, on a augmenté le nombre de cours offerts en ligne afin de permettre aux étudiants des sciences de la santé d'achever leur programme à temps partiel après qu'ils avaient déjà un emploi.

Dans d'autres domaines d'études, il n'y avait habituellement pas d'évaluations formelles par les étudiants du programme articulé dans son ensemble. Les répondants ont indiqué que les composantes offertes aux différents établissements sont habituellement évaluées séparément. Les étudiants inscrits aux programmes articulés suivent des cours avec des étudiants inscrits à d'autres programmes et peuvent ne pas être appelés à faire des évaluations particulières. Dans les petits programmes, les coordonnateurs ont indiqué qu'ils savent souvent quels étudiants sont inscrits aux programmes articulés et sont en mesure de rajuster les programmes en fonction des commentaires des étudiants. Dans d'autres, les cours qui posaient des problèmes pour les étudiants des programmes articulés ont ou bien été modifiés ou bien assortis de préalables additionnels à l'établissement partenaire. Dans de nombreux cas, les coordonnateurs des programmes se sont surtout fondés sur les problèmes signalés par des étudiants particuliers pour évaluer le fonctionnement global du programme. Seulement quelques programmes ont un comité de coordination entre les établissements qui comprend des représentants des étudiants.

Comme l'indiquent le rapport *Politiques et modalités d'assurance de la qualité dans les universités des Maritimes*¹⁵, l'université confère le grade dans les programmes articulés et est ultimement responsable de la qualité des programmes. Toutefois, l'université et l'établissement partenaire doivent assumer des responsabilités partagées et adopter une approche intégrée quant à la prestation et à l'examen des programmes articulés. Au cours de son évaluation des universités relevant de son mandat, le comité de la AUA-CESPM responsable de la vérification en matière d'assurance de la qualité a noté qu'il faut un processus d'examen pour évaluer chaque programme. Le comité a également noté qu'en général les universités n'examinent pas la composante collégiale des programmes articulés, mais reconnaissent que cette question doit être abordée¹⁶.

¹⁵ Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM). *Politiques et modalités d'assurance de la qualité dans les universités des Maritimes*, 2010.

¹⁶ CESPM. *Assessment of St. Thomas University's Quality Assurance Policies and Procedures*, 2003; CESPM. *Assessment of the University of New Brunswick Quality Assurance Policies and Procedures*, 2006; CESPM. *Évaluation de la politique et des pratiques de l'Université de Moncton en matière d'assurance de la qualité*, 2006.

3.7. Avantages des programmes articulés

Durant les entrevues, les personnes-ressources ont été questionnés sur la valeur ajoutée d'un programme articulé comparativement à celle d'un diplôme collégial ou d'un baccalauréat universitaire traditionnel dans un domaine d'études similaire.

Comparativement aux programmes menant à un diplôme collégial

Les collèges communautaires réussissent bien dans le suivi de leurs diplômés et la collecte d'information sur leurs résultats d'emploi après l'obtention du diplôme. Durant les entrevues, les directeurs des programmes des collèges communautaires ont indiqué que les étudiants obtenant un grade universitaire peuvent accélérer leur carrière. Dans certains programmes, comme ceux des arts appliqués, les coordonnateurs de programmes ont observé qu'un grade universitaire offre de nouvelles perspectives d'emploi aux étudiants qui obtiennent un tel grade, par exemple dans le domaine de l'élaboration de politiques, perspectives qui ne sont pas accessibles à ceux qui détiennent un diplôme collégial.

Les répondants des universités ont également fourni des réponses groupées tirées des enquêtes sur la satisfaction des étudiants diplômés des programmes reliés à la santé. Les étudiants avaient obtenu au moins un diplôme et avaient déjà un emploi dans leur domaine d'études au moment de l'enquête, mais ils n'avaient pas tous obtenu leur grade universitaire. On a demandé aux titulaires de diplômes collégiaux les raisons pour lesquelles ils ont obtenu ou pensaient encore à obtenir un grade universitaire.

Dans les programmes offrant une option d'abandon en faveur d'un diplôme, les étudiants ont dit vouloir obtenir un grade universitaire pour leur satisfaction personnelle et espéraient qu'un grade universitaire leur donnerait accès à une profession dans leur domaine. Plusieurs diplômés des programmes reliés à la santé ont indiqué qu'ils avaient tiré profit des cours universitaires suivis en psychologie, en sociologie, en anglais ou en français, et que les connaissances acquises étaient applicables à leur travail. Bon nombre des étudiants qui travaillaient déjà dans leur domaine d'études poursuivaient leurs études à temps partiel en raison des avantages perçus du grade universitaire.

Dans les programmes reliés à la santé, où un grade universitaire n'est pas requis pour les postes de premier échelon, les personnes ayant un grade universitaire dans le domaine sont toujours minoritaires. Les répondants aux entrevues ont indiqué qu'il n'y avait pas de différence dans les postes ou les salaires de premier échelon entre les titulaires d'un diplôme collégial et les titulaires d'un grade universitaire, mais que les possibilités d'avancement futur (par exemple, au niveau de la direction) peuvent dépendre de l'obtention d'un grade universitaire. Quelques répondants ont indiqué qu'un grade universitaire est également important pour la mobilité des étudiants. Étant donné que d'autres provinces et pays exigent des grades universitaires pour accéder à la profession, il peut être important d'atteindre cette norme pour pouvoir être mobile.

Comparativement aux programmes traditionnels de baccalauréat

Les répondants aux entrevues ont indiqué que l'aspect le plus important des programmes articulés tient à ce qu'ils incorporent des apprentissages appliqués ou techniques. La partie appliquée ou technique des programmes comprend habituellement un stage et de l'expérience pratique de travail, ce qui manque souvent dans les programmes suivis entièrement à l'université dans les mêmes domaines d'études généraux. Dans les domaines des arts appliqués ou de la gestion appliquée en particulier, la composante collégiale ajoute des connaissances pratiques et de l'expérience technique dans le domaine. Par exemple, les

programmes articulés en accueil et tourisme offrent une expérience pratique au sein de l'industrie pendant leur composante collégiale, expérience qui ne serait pas disponible à l'université.

Même si, intuitivement, la valeur ajoutée de l'expérience pratique acquise dans le cadre d'un programme menant à un grade universitaire semble être un avantage, il n'y a pas de données qui montrent que ce soit bien le cas. Un suivi auprès des diplômés ou une enquête auprès des employeurs visant expressément à évaluer cet aspect des programmes articulés serait la seule façon de mesurer cet avantage supplémentaire possible des programmes articulés.

Comparativement aux ententes de transfert en bloc de crédits

La principale différence entre les programmes articulés et d'autres types d'ententes de transfert de crédits est la cohérence des programmes. Bien que les programmes articulés n'aient pas été comparés directement à d'autres types d'ententes de transfert de crédits, on a constaté des différences dans la réussite et la satisfaction des étudiants reliées au degré d'intégration des programmes. Les taux de persévérance et de diplomation des étudiants étaient les plus élevés dans les programmes qui font l'objet d'une coordination continue entre les établissements partenaires et qui sont également présentés comme menant à un grade conjoint ou intégré au lieu d'une simple entente d'articulation.

Dans la plupart des cas, il semble y avoir une étroite collaboration entre les partenaires au cours de l'élaboration des programmes articulés et au cours des premières années qui suivent l'implantation des programmes. Les programmes qui semblent avoir le plus de succès, mesuré par l'augmentation des inscriptions et le niveau élevé des taux de persévérance, sont ceux où la collaboration se poursuit au-delà du stade d'implantation. Même si les programmes articulés sont censés être « intégrés », plusieurs ont pris la forme d'ententes de transfert en bloc de crédits et leur coordination entre les établissements partenaires est pratiquement inexistante. Les personnes-ressources des collèges communautaires sont conscientes des exigences universitaires en matière d'admission aux programmes articulés, mais elles ont également indiqué que certains étudiants ont éprouvé des difficultés de transfert entre les établissements.

Les répondants aux entrevues ont cité bon nombre d'exemples où l'on a ajouté certains cours à la programmation de l'université ou de l'établissement partenaire pendant l'implantation des nouveaux programmes articulés afin que soient offerts les préalables voulus pour assurer une transition harmonieuse des étudiants entre les établissements. Au fur et à mesure de l'évolution de certains programmes articulés, des ententes ont été conclues avec de nouveaux établissements partenaires. Il n'y a toutefois pas de données sur la réussite des étudiants qui ont été transférés de ces nouveaux établissements partenaires, comparativement aux étudiants du premier partenaire avec qui un programme articulé a été mis sur pied.

Possibilités accrues pour les diplômés des collèges

Les coordonnateurs de programmes ont indiqué pendant les entrevues que les programmes articulés offrent aux diplômés des collèges de nouvelles possibilités d'obtention d'un grade universitaire. Même dans les programmes qui n'étaient pas dotés à l'origine d'une structure 2+2, les titulaires d'un diplôme ont obtenu un grade en achevant la partie universitaire des programmes articulés. Dans la plupart des cas, les étudiants qui s'inscrivent à un programme articulé après avoir obtenu un diplôme sont plus nombreux que ceux qui s'inscrivent à des programmes universitaires directement après l'école secondaire.

Les personnes-ressources des collèges communautaires ont également indiqué que les titulaires de diplôme sont généralement au courant des programmes articulés et des autres

options menant à un grade universitaire, telles que l'obtention d'équivalences dans d'autres programmes de baccalauréat plus traditionnels, et se renseignent souvent sur les conditions d'admission aux programmes menant à un grade universitaire. Les personnes interrogées ont indiqué que les étudiants qui ont déjà fait deux ans de formation appliquée dans un collège communautaire et qui entreprennent un programme menant à un grade sont souvent très déterminés et veulent progresser dans leur domaine. Ces étudiants obtiennent souvent des résultats aussi bons sinon meilleurs que les autres dans leurs cours de troisième année à l'université. Cette observation est étayée par les taux de persévérance et de diplomation élevés chez les étudiants qui s'inscrivent à un programme articulé après avoir obtenu un diplôme collégial.

Selon un répondant aux entrevues, le parcours collégial peut avoir un plus grand appui des parents en raison de la nature appliquée des programmes collégiaux. Une étude des facteurs qui influent sur la préférence des étudiants pour le collège communautaire ou l'université en Ontario a révélé que le choix d'établissement dépend davantage de la situation socio-économique et des antécédents scolaires des parents que du rendement scolaire¹⁷. Les étudiants de première génération (dont ni la mère ni le père n'ont une formation postsecondaire) sont plus susceptibles de choisir le collège plutôt que l'université après l'école secondaire. Quelques répondants aux entrevues ont également indiqué que, pour certains étudiants, il est moins intimidant de commencer au collège, qui sert ensuite de tremplin pour le milieu universitaire. Les collèges ont souvent des classes plus petites et sont souvent perçus comme un environnement offrant plus d'encadrement des étudiants. La même perception des collèges se retrouve dans l'évaluation des programmes de grades conjoints en sciences infirmières en Ontario¹⁸.

Il semble que les programmes articulés qui sont élaborés en collaboration avec les collèges communautaires peuvent offrir une structure propre à permettre aux diplômés des collèges d'obtenir un grade universitaire. En général, la collaboration continue entre les établissements partenaires conduit à une transition plus harmonieuse entre les deux milieux et à des taux de persévérance et de diplomation supérieurs chez les diplômés des collèges.

4. Conclusions et répercussions

4.1. Constatations

Au cours de la dernière décennie, les inscriptions aux programmes articulés offerts dans les universités des Maritimes ont grimpé à plus de 400 étudiants par année. En date de 2008, presque 800 grades avaient été décernés dans ces programmes. La structure des programmes articulés peut être efficace et avantageuse pour les étudiants, pourvu que les mécanismes voulus soient en place pour assurer leur réussite et leur satisfaction.

Les programmes articulés des Maritimes offrent également de nouvelles possibilités aux étudiants en combinant l'apprentissage technique et appliqué avec des compétences postsecondaires générales à l'intérieur d'un grade universitaire. En particulier, les programmes articulés offrent aux diplômés des collèges la possibilité d'obtenir un grade universitaire dans le cadre d'un programme cohérent.

¹⁷ Lang, D. W. *The Effects of Articulation on College Choice*, vol. 10, n°4, 2007.

¹⁸ Conseil du consortium des collèges et des universités de l'Ontario (CCCU). *Implementation Evaluation of Ontario's Collaborative Nursing Programs*, 2007.

Les facteurs associés à la réussite et à la satisfaction des étudiants inscrits à des programmes articulés comprennent, notamment, le domaine d'études, la structure du programme, la proximité géographique des établissements partenaires et la coordination entre les établissements partenaires.

- Les programmes offerts dans des domaines reliés à la santé ont des taux de persévérance et de diplomation élevés en raison de leur lien étroit avec le marché du travail. Presque 100 % des étudiants trouvent un emploi dans leur domaine d'études après avoir achevé le programme. La cohésion et la structure des programmes ont une plus forte incidence sur les taux de persévérance que pour les étudiants inscrits dans d'autres domaines d'études.
- Les structures qui exigent que les étudiants déménagent dans une ville différente pendant un an ou deux au milieu du programme sont plus compliquées sur le plan logistique pour les étudiants. Ces programmes ont les taux de persévérance les plus faibles. La structure du programme ne semble pas poser de problème lorsque l'étudiant fréquente des établissements différents situés dans la même ville ou ne change de ville qu'une seule fois (par exemple, deux ans dans un collège communautaire, puis deux ans dans une université située dans une ville différente). La souplesse structurelle des programmes articulés est également importante pour convenir aux étudiants ayant des antécédents scolaires différents.
- La coordination entre les établissements est la clé du succès des programmes articulés. Il est important que chaque établissement ait un comité de coordination ou un coordonnateur de programme afin d'assurer l'intégration entre les différentes étapes d'un programme et une transition harmonieuse entre les établissements et d'évaluer et de régler les problèmes au fur et à mesure qu'ils surgissent. Les programmes cohérents qui sont offerts de façon intégrée et continue, les établissements partenaires étant en constante communication, ont le plus de succès. Sans cette coordination, il n'y a pas de programme intégré, mais une simple juxtaposition de deux composantes d'établissements différents.

4.2. Lacunes et aspects à étudier plus à fond

Enquêtes de suivi auprès des diplômés

Un aspect essentiel des programmes articulés est le lien avec le marché du travail. Sans un suivi auprès des diplômés, il n'y a pas d'information sur le lien entre les programmes articulés et le marché du travail. Les répondants aux entrevues ont indiqué qu'il peut être difficile de faire le suivi des diplômés. En général, il semble que les diplômés obtiennent un emploi relié à leur domaine d'études, mais cette information est généralement anecdotique. Les établissements qui ont réussi à mener un suivi auprès des diplômés ont indiqué qu'ils ont dû déployer de grands efforts pour suivre la trajectoire des diplômés.

Outre la collecte d'information sur l'emploi et les salaires, les enquêtes de suivi auprès des diplômés devraient comprendre des questions sur la manière dont le programme leur a fourni les connaissances et les compétences requises pour leur emploi. Une enquête sur la perception qu'ont les employeurs des programmes articulés ou une enquête auprès des diplômés devrait également porter sur le lien qui existe entre le programme d'études et le marché du travail.

Évaluations exhaustives des programmes

En général, les personnes-ressources ont indiqué que les évaluations des programmes ne portaient pas sur les programmes dans leur ensemble. Les programmes reliés à la santé qui font l'objet d'un examen à des fins d'agrément sont l'exception. Les universités étant en définitive responsables de l'attribution des grades, elles doivent mettre en place un mécanisme qui permet d'évaluer les programmes dans leur ensemble afin de relever les problèmes de chevauchements du contenu, d'intégration et de transition entre les établissements. Dans les programmes où les évaluations faites par les étudiants, les professeurs ou un comité révèlent des problèmes de chevauchement et d'intégration, des changements pourraient être apportés au contenu, à la structure ou aux conditions d'admission afin de les résoudre.

La majeure partie de l'information recueillie sur la satisfaction des étudiants à l'égard des programmes a été obtenue auprès des personnes-ressources (à l'exception des réponses fournies par les étudiants au sujet des programmes reliés à la santé). Des enquêtes menées au départ des étudiants inscrits aux programmes articulés, avec des questions précises sur l'intégration des différentes étapes des programmes, aideraient à évaluer l'efficacité des programmes.

Efficacité d'autres types d'ententes de transfert de crédits

Avec l'augmentation du nombre d'ententes d'articulation et de transfert de crédits en bloc entre les établissements postsecondaires et du nombre de transferts d'étudiants entre les collèges et les universités, il serait intéressant de faire une comparaison entre les programmes articulés et d'autres types d'ententes d'équivalences dans d'autres programmes menant à un grade universitaire. L'efficacité des programmes articulés (mesurée notamment en fonction du nombre d'années nécessaires pour obtenir un grade) comparativement à celle d'autres types de transferts d'étudiants des collèges aux universités pourrait aider à évaluer l'efficacité de la structure des programmes articulés.

4.3. Répercussions

Les constatations de la présente étude et le manque d'information concernant les résultats des diplômés des programmes articulés renforcent l'importance des lignes directrices actuelles de la CESPМ pour l'élaboration des programmes articulés. Ces lignes directrices visent à assurer la qualité des programmes et la pertinence des services offerts aux étudiants concernés.

- Les établissements devraient avoir en place un mécanisme de coordination entre les établissements partenaires. Ce mécanisme est la clé de la cohérence des programmes et de la transition harmonieuse des étudiants entre les établissements.
- Un processus d'évaluation des programmes devrait être intégré et global, afin d'évaluer toutes les composantes du programme.
- Un processus de suivi des étudiants devrait être en place afin d'évaluer le lien avec le marché du travail et la pertinence du contenu du programme.

Annexe A : Liste des programmes articulés approuvés dans les universités des Maritimes

| | Date d'approbation | Établissement(s) partenaire(s) | Inclus dans le présent examen |
|--|--------------------|--|-------------------------------|
| Nouveau-Brunswick | | | |
| Mount Allison University | | | |
| Bachelor of Science, Major in Aviation | 28/04/2008 | Moncton Flight College | Non |
| St. Thomas University | | | |
| Bachelor of Applied Arts in Journalism | 16/09/1996 | New Brunswick Community College, Woodstock | Oui |
| Bachelor of Applied Arts in Gerontology | 02/06/1997 | New Brunswick Community College, Saint John | Oui |
| Bachelor of Applied Arts in Criminal Justice | 08/09/1997 | New Brunswick Community College, Miramichi | Oui |
| Université de Moncton | | | |
| Baccalauréat appliqué en sciences de techniques radiologiques | 28/06/1999 | Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus de Dieppe et Régie régionale de la santé A | Oui |
| Baccalauréat appliqué en intervention touristique | 12/12/2000 | Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Edmundston | Oui |
| Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical | 05/02/2001 | Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus de Dieppe et Régie régionale de la santé A | Oui |
| Baccalauréat appliqué en agroforesterie | 22/09/2003 | Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus d'Edmundston | Oui |
| Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire | 20/09/2004 | Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus de Dieppe et Régie régionale de la santé A (Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont - Moncton) | Oui |
| University of New Brunswick, Campus de Fredericton | | | |
| Bachelor of Medical Laboratory Science | 02/06/1997 | New Brunswick Community College, Saint John campus | Oui |
| Bachelor of Applied Arts in Craft and Design | 28/06/1999 | New Brunswick College of Craft and Design | Oui |
| Bachelor of Business Administration with a concentration in Aviation and Operations Management | 24/11/2004 | Capital Airways | Non |
| Certificate of Business Administration and Aviation | 08/08/2008 | Capital Airways | Non |
| University of New Brunswick, Campus de Saint John | | | |
| Bachelor of Applied Management in Hospitality and Tourism | 02/06/1997 | New Brunswick Community College, St. Andrews | Oui |

| | Date d'approbation | Établissement(s) partenaire(s) | Inclus dans le présent examen |
|--|-------------------------------|--|-------------------------------|
| University of New Brunswick, Campus de Saint John (suite) | | | |
| Bachelor of Health Sciences in Nuclear Medicine | 12/04/1999 | New Brunswick Community College et Hôpital régional de Saint-Jean | Oui |
| Bachelor of Health Sciences in Radiation Therapy | 12/04/1999 | Hôpital régional de Saint-Jean et Cancer Care Manitoba (Red River College Winnipeg) | Oui |
| Bachelor of Health Sciences in Radiography | 12/04/1999 | Moncton Hospital (Régie régionale de la santé du Sud-est) ou Hôpital régional de Saint-Jean (Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique) | Oui |
| Bachelor of Applied Management (Accounting) | 11/05/2000 | New Brunswick Community college, Saint John | Oui |
| Bachelor of Applied Management (Electronic Commerce) | 11/05/2000 | New Brunswick Community college, Saint John | Oui |
| Bachelor of Health Sciences in Respiratory Therapy | 25/06/2003 | New Brunswick Community College et Hôpital régional de Saint-Jean | Oui |
| Bachelor of Applied Management (General Business) | 25/06/2007 | New Brunswick Community College, Saint John | Non |
| Nouvelle-Écosse | | | |
| Acadia University | | | |
| Master of Science in Applied Geomatics | 03/12/2007 | Nova Scotia Community College | Non |
| Dalhousie University | | | |
| Master of Business Administration (Information Technology) | 28/06/1999 [aboli en 2009] | Information Technology Institute Inc. | Non |
| Île-du-Prince-Édouard | | | |
| University of Prince Edward Island | | | |
| Bachelor of Business in Hospitality and Tourism | 08/06/1998 | Holland College | Oui |
| Bachelor of Applied Sciences in Radiography | 12/04/2001 | Queen Elizabeth Hospital | Oui |
| Bachelor of Applied Arts in Print Journalism | 26/11/2001 | Holland College | Oui |
| Bachelor of Child and Family Studies | 23/10/2006 | Holland College | Non |
| Bachelor of Education in Human Resource Development | 17/08/2006 | Holland College | Non |
| Bachelor of Wildlife Conservation | 26/04/2010 | Holland College | Non |

Annexe B : Questionnaire d'évaluation des programmes articulés

Évaluation de l'efficacité et des avantages des programmes articulés

Introduction

Les programmes articulés sont de nouveaux programmes menant à un diplôme que ne pourrait offrir une université sans le contenu professionnel du programme d'un partenaire qui, normalement, ne décerne pas de diplômes (collèges, hôpitaux, fournisseurs privés, etc.). Le but général de tels programmes est d'offrir aux diplômés plus de possibilités d'acquérir des compétences liées à une profession et des compétences générales d'une formation postsecondaire. La Commission a joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre des programmes articulés dans la région des Maritimes, ayant approuvé son premier programme articulé en 1996. Elle veut donc évaluer cette nouvelle structure de programmes menant à un diplôme afin de déterminer si les étudiants sont bien servis par la nouvelle norme.

Le questionnaire suivant, qui constitue la première des deux étapes du processus d'évaluation, vise à recueillir des données sur les diplômés et les étudiants inscrits aux programmes articulés approuvés jusqu'à maintenant par la Commission. La deuxième étape, qui suivra la compilation et l'analyse des données quantitatives recueillies, comprend des entrevues avec des intervenants pertinents des établissements participants afin d'établir le contexte aux fins de l'analyse et de fournir des conclusions.

Veillez d'abord confirmer ou préciser les programmes articulés actuellement offerts à votre établissement. Selon nos dossiers, vous offrez les programmes articulés suivants :

Veillez indiquer le titre et la date de la mise en œuvre de tout autre programme articulé offert à votre établissement.

Nous avons inclus un questionnaire pour chacun des programmes articulés ci-dessus approuvés par la Commission.

Vos réponses aideront à établir le contexte de l'enquête qualitative qui sera effectuée auprès de votre établissement lorsque les données quantitatives auront été compilées.

Merci à l'avance de votre collaboration.

8. Veuillez remplir le tableau suivant des diplômes décernés, en commençant par les diplômés de la première année du programme :

| Année | 1996-1997 | 1997-1998 | 1998-1999 | 1999-2000 | 2000-2001 | 2001-2002 | 2002-2003 | 2003-2004 | 2004-2005 | 2005-2006 | 2006-2007 |
|-----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de diplômes décernés | | | | | | | | | | | |

9. Veuillez remplir le tableau suivant des inscriptions des cohortes, en commençant par les diplômés de la première année du programme. L'information recueillie dans ce tableau servira à calculer le taux de persévérance.

| Année de la cohorte | Nombre de la cohorte Année 1 | Nombre de la cohorte Année 2 | Nombre de la cohorte Année 3 | Nombre de la cohorte Année 4 | Nombre de la cohorte Année 5 | Nombre de la cohorte Année 6 | Nombre de la cohorte Année 7 |
|---------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 1996-1997 | | | | | | | |
| 1997-1998 | | | | | | | |
| 1998-1999 | | | | | | | |
| 1999-2000 | | | | | | | |
| 2000-2001 | | | | | | | |
| 2001-2002 | | | | | | | |
| 2002-2003 | | | | | | | |
| 2003-2004 | | | | | | | |
| 2004-2005 | | | | | | | |
| 2005-2006 | | | | | | | |
| 2006-2007 | | | | | | | |

10. Veuillez annexer le total des résultats pour toutes les années disponibles des sondages sur la satisfaction des **étudiants** (afin d'inclure les mesures de satisfaction par rapport au programme, à la faculté et aux installations de l'université et à l'établissement partenaire, etc.). Une copie de l'instrument de sondage devrait aussi être annexée. Tous les formats sont acceptés, comme PDF, Excel, etc.
11. Si cette information n'est pas disponible, dites brièvement pourquoi.
12. Veuillez annexer les résultats globaux pour toutes les années disponibles des sondages sur la satisfaction des **diplômés** (afin d'inclure les données sur l'emploi comme la durée de l'emploi dans le domaine d'études, le rapprochement entre l'emploi et le programme, le salaire moyen, la réussite des diplômés à obtenir leur permis d'exercer au besoin, etc.). Une copie de l'instrument de sondage devrait aussi être annexée. Tous les formats sont acceptés, comme PDF, Excel, etc.
13. Si cette information n'est pas disponible, dites brièvement pourquoi.
14. N'hésitez pas à fournir tout autre commentaire que votre établissement juge important ou utile afin d'aider la Commission à évaluer cette nouvelle structure de diplômes.